



Food and Agriculture Organization  
of the United Nations

WOCAT



National Agriculture and Forestry Research Institute (NAFRI), Lao PDR

**WOCAT - World Overview of Conservation Approaches and Technologies**

Questionnaire sur le régime foncier de  
la gestion durable des terres (GDT)

*DRAFT* Juillet 2022

## Table des matières

Introduction.....	3
Part 1: Guide du Module .....	5
a.    Bienvenue à WOCAT.....	5
b.    Régime foncier en tant que priorité GDT .....	5
c.    La base de données de WOCAT GDT .....	6
d.    Le module sur le régime foncier pour la GDT.....	7
e.    Comment mettre en œuvre le Module .....	9
Partie 2: Module de régime foncier pour la GDT .....	13
1.    Chapitre 1 : Renseignements généraux.....	14
1.1    Compilateur(s) / Facilitateur(s) (QG 2.1) .....	14
1.2    Informateurs/trices clés (QG 2.2).....	14
1.3    Données et informations utilisées et sources (QG 2.3).....	15
1.4    Groupe de discussion (QG 2.4).....	15
1.5 <i>Clause de non-responsabilité relative à l'utilisation des données documentées par WOCAT (QG 2.5)</i>	16
2.    La pratique de la GDT .....	18
2.1    Nom, responsable de la mise en œuvre et lieu .....	18
2.2    Brève description de la Technologie (QT 2.2).....	18
2.3.2 <i>Histoire de la Technologie (QT 2.7)</i> .....	20
2.3.3 <i>Objectif(s) principal(aux) de la technologie (QT 3.1)</i> .....	21
2.3.4 <i>But de la Technologie</i> .....	21
2.4    Brève description du contexte foncier .....	21
2.5    Priorités en matière de régime foncier pour la technologie .....	22
3.    La population et la terre .....	23
3.1    Caractéristiques de la collectivité (QG 3.2) .....	23
3.2    Accès à la terre (QG 3.2.2, 3.6.2).....	25
3.3    Utilisation des terres .....	26
3.4    Sécurité foncière.....	27
3.5    Cadre de gouvernance foncière (QT 5.8).....	28
3.5.6  Terres et conflits.....	32
4.    Recommandations et liens vers le guide technique sur les Voie fonciers .....	34

## Introduction

Les 14e et 15e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) ont reconnu l'importance de la gouvernance foncière pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (LDN : *programme d'établissement d'objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres / Programme de restauration de terres dégradées, PRAD*) dans la décision 16/COP (Conférence des Parties).14, la décision 26/COP.14 et la décision 27/COP 15. La décision 26 / COP 14 a prié le secrétariat de la Convention d'élaborer avec l'appui de la FAO (*organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*) un guide technique sur l'intégration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV) dans la mise en œuvre de la Convention et de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT: *intégration de la neutralité en matière de dégradation des terres*).

Le Guide technique sur l'intégration des Directives volontaires dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a été élaboré en 2021 et a identifié neuf « voies/Voie » fondées sur les DV pour relever les défis fonciers lors de la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (GDT) et de NDT.

Pour relier les pratiques et les connaissances actuelles et futures en matière de GDT et de NDT aux Voies d'accès aux Directives mondiales, la FAO (*organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*) s'est associée à WOCAT (*Panorama mondial des approches et technologies de conservation*), le gestionnaire du plus grand référentiel mondial de données de GDT testées sur le terrain, la « Base de données mondiale sur la GDT ».

L'objectif de la base de données est de partager et de diffuser les connaissances en matière de gestion des terres, de soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes et d'intensifier les bonnes pratiques identifiées, contribuant ainsi à éviter, prévenir, réduire et inverser la dégradation des terres et restaurer les terres dégradées.

La FAO et WOCAT ont identifié une lacune dans la base de données mondiale sur la GDT, montrant que les outils actuels pour documenter les technologies et les approches de GDT ne sont pas conçus pour saisir comment les interventions de gouvernance foncière peuvent contribuer à lutter contre la dégradation des terres. Ce « Module sur le régime foncier pour la GDT » a été développé pour combler cette lacune et intégrer la dimension foncière dans la base de données mondiale de GDT (WOCAT).

Le module vise à aider les utilisateurs/gestionnaires des terres et les gestionnaires/techniciens de projet à intégrer les considérations foncières dans les pratiques de GDT, en reliant l'ensemble actuel et futur des connaissances capturées dans la base de données mondiale sur la GDT aux neuf voies des Directives volontaires.

Le module adopte une approche centrée sur les personnes pour étudier quelles sont les priorités concernant le régime foncier afin de soutenir l'adoption de pratiques de GDT; évaluer comment le système de gouvernance foncière existant dans le domaine de pratique répond aux besoins fonciers de la communauté (gouvernance foncière, utilisation des terres, accès à la terre, sécurité foncière, capacité, conflits et résolution des conflits); et observer comment ces besoins peuvent évoluer à la suite de la mise en œuvre de la pratique de GDT .

Il guide ensuite les communautés dans l'établissement de liens entre leurs observations et les Voie des Directives volontaires afin de hiérarchiser les zones d'intervention foncière. Les recommandations suivantes

portent sur le territoire, l'emplacement ou la zone de la pratique et identifient des options pour l'intégration des mesures de gestion foncière dans les activités de pratique futures.

Le module comprend des informations de base sur le régime foncier, des conseils sur le processus et les étapes d'évaluation foncière liés à la GDT, ainsi qu'un questionnaire annoté pour guider la collecte et l'analyse des données .

Bien que le module s'adresse principalement aux équipes de projet, il répond aux besoins d'un public plus large, notamment les utilisateurs et les gestionnaires des terres, les spécialistes techniques du régime foncier, les décideurs, les directeurs de projet, les décideurs de la Convention et le grand public.

Le module peut être utilisé comme un « ajout » à une technologie et/ou une approche de GDT déjà existante pour ajouter la dimension foncière, ou comme un outil autonome pour faciliter l'intégration foncière dans le contexte des initiatives de GDT (pratiques, projets ou programmes).

L'exécution du module nécessite la mobilisation d'une expertise technique en matière de régime foncier. Il peut être mis en œuvre avant, pendant ou après la mise en œuvre de la pratique et pendant ou après la documentation des pratiques de GDT (Technologie / Approche) dans la base de données WOCAT.

DRAFT

## Part 1: Guide du Module

La partie 1 fournit une introduction au module sur le régime foncier pour la GDT. Il comprend la justification du développement du module, la façon dont il s'intègre dans les outils WOCAT existants, une description du contenu du module et des conseils sur la façon de le mettre en œuvre.

### a. Bienvenue à WOCAT

WOCAT (*Panorama mondial des approches et technologies de conservation*) se concentre sur les efforts visant à prévenir et à réduire la dégradation des terres et à restaurer les terres dégradées pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) grâce à de meilleures pratiques de gestion des terres (technologies et approches).

WOCAT a développé des outils pour la documentation et la comparaison des pratiques de gestion durable des terres (technologies et approches). La base de données sur la gestion durable des terres (GDT) documente et évalue les technologies et approches de GDT afin de partager et de diffuser des connaissances de pointe sur la gestion des terres, de soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes et de promouvoir leur augmentation.

Pour permettre aux praticiens de la GDT du monde entier (utilisateurs/gestionnaires de terres et gestionnaires/praticiens de projets) d'apporter leurs expériences à la base de données, WOCAT a développé un cadre modulaire flexible et ouvert pour la documentation et l'évaluation de la GDT. Des modules spécifiques

peuvent être ajoutés aux questionnaires de base de WOCAT sur les technologies (questionnaire, version clé, sur les Technologies de GDT ,QT) et les approches GDT (questionnaire, version clé, sur les Approches de GDT (QA) pour acquérir des connaissances approfondies sur un sujet particulier - tel que le genre, les avantages carbone, l'adaptation au changement climatique ou le régime foncier - en fonction des intérêts et des besoins de l'utilisateur et fournir une image plus complète d'une pratique de GDT.

Les données documentées par les questionnaires WOCAT sont mises à disposition dans la base de données mondiale en ligne en libre accès WOCAT GDT reconnue par la Convention comme la principale base de données recommandée pour rendre compte des bonnes pratiques en matière de GDT.

### b. Régime foncier en tant que priorité GDT

La Convention définit la gestion durable des terres comme « l'utilisation des ressources foncières, y compris les sols, l'eau, les animaux et les plantes, pour la production de biens répondant à l'évolution des besoins humains, tout en assurant simultanément le potentiel productif à long terme de ces ressources et le maintien de leurs fonctions environnementales ».

La productivité et la durabilité d'un système d'utilisation des terres sont déterminées par l'interaction entre les ressources foncières, le climat et les activités humaines. En particulier face à la variabilité et au changement climatiques, la sélection des utilisations appropriées des terres pour des conditions biophysiques et socio-économiques données et la mise en œuvre de la GDT sont essentielles pour minimiser la dégradation des terres, restaurer les terres dégradées, assurer l'utilisation durable des ressources foncières (c.-à-d. sols, eau et biodiversité) et maximiser la résilience. L'utilisation et la gestion

LE RÉGIME FONCIER ET LA DÉGRADATION ET LA RESTAURATION DES TERRES SONT INTIMEMENT LIÉS. L'INSÉCURITÉ FONCIÈRE ENTRAÎNE UNE DÉGRADATION DES TERRES. DES FORMES DE RÉGIME FONCIER PLUS SÛRES ENCOURAGENT LES UTILISATEURS À INVESTIR DANS LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA VALEUR ÉCOSYSTÉMIQUE DE LEURS TERRES. (RENFORCEMENT DES DROITS FONCIERS ET DES DROITS SUR LES RESSOURCES POUR LA RESTAURATION DES TERRES, 2021, PERSPECTIVES MONDIALES DES TERRES, CCD)

durables des terres (activités humaines) déterminent la durabilité/résilience ou la dégradation/vulnérabilité des ressources foncières<sup>1</sup>. L'outil de gestion pour la GDT peut également éclairer les processus nationaux de définition des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) avec des illustrations foncières locales pertinentes. L'intégration des régimes fonciers aux processus de fixation des objectifs de NDT fait partie de la décision 27 / COP 15, « Invite les Parties à revoir leurs plans et activités de lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et à recueillir de manière proactive des données sur les droits fonciers légitimes dans les zones prioritaires du plan volontaire de neutralité en matière de dégradation des terres ».

Le régime foncier concerne la relation entre les gens et la terre et la façon dont les lois et les coutumes définissent cette relation. Le régime foncier comprend les règles, les institutions et les processus qui déterminent les droits, les responsabilités et les obligations concernant les terres, y compris la propriété, l'accès, l'utilisation et la sécurité. Ceux-ci ont un effet immédiat sur la restauration des terres, définie comme la capacité d'éviter, de réduire et d'inverser la dégradation des terres<sup>2</sup>.

Le régime foncier a une relation complexe avec l'utilisation des terres et peut être positif ou négatif selon la forme de régime foncier et la façon dont elle est utilisée. Comme défini dans les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (DGDV), une gouvernance foncière responsable peut aider à équilibrer les intérêts divergents entre les différentes parties prenantes. Comme le montrent les faits probants, les droits fonciers garantis peuvent déclencher une augmentation des investissements et favoriser la gestion durable des terres et les progrès en matière de restauration des terres.

La décision 26, adoptée lors de la COP14 de la CNULCD (*Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification*), reconnaît que « la gouvernance foncière responsable est une composante fondamentale de la gestion durable des terres et contribuerait à la réalisation de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) En tant que tel, la cible fixée par l'ODD 15.3 ne sera pas atteinte sans renforcer la gouvernance foncière et promouvoir la sécurité foncière.

### c. La base de données de WOCAT GDT

La base de données mondiale WOCAT sur les technologies et approches de GDT fournit un accès gratuit aux données de GDT testées sur le terrain provenant de différentes régions et offre aux praticiens la possibilité de partager leurs bonnes pratiques en GDT.

Une pratique de GDT peut être documentée dans la base de données en tant que technologie de GDT et/ou approche de GDT. Une technologie de GDT est une pratique physique qui contrôle la dégradation des terres et/ou améliore la productivité, consistant en une ou plusieurs mesures. Une approche de GDT englobe les moyens de mettre en œuvre une ou plusieurs technologies de GDT, par exemple, le soutien technique et matériel, l'engagement des parties prenantes, etc. Il décrit les aspects liés au processus qui ont fait le succès de la pratique.

Les questionnaires guident la saisie des données pour la base de données mondiale sur la gestion durable des terres. Les questionnaires de base WOCAT sur les technologies de GDT (base QT) et les approches de GDT (base QA) contiennent des questions clés standardisées et catégorisées sur la GDT conçues pour

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/land-water/land/sustainable-land-management/en/>

<sup>2</sup> CNULCD Land tenure <https://www.CNULCD.int/land-and-life/land-tenure/overview>

documenter et comparer en détail les cas, qui peuvent être facilement accessibles via le moteur de recherche de la base de données et différents filtres.

Un module est défini comme un outil complémentaire normalisé et catégorisé qui se concentre spécifiquement sur un sujet technique ou thématique pertinent pour la pratique, fournissant aux praticiens des conseils sur la façon de le documenter et d'évaluer sa pertinence dans le cadre de leur technologie et / ou approche. Le module n'est pas seulement essentiel pour documenter, partager des connaissances précieuses sur la GDT, soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes et intensifier les bonnes pratiques identifiées. Il permet également l'analyse et l'évaluation de l'impact du domaine technique de la pratique. Il aide à identifier les options pour améliorer cette interaction entre le domaine d'intérêt spécifique et la GDT.

#### d. Le module sur le régime foncier pour la GDT

Conformément à la décision 26/COP 14 de la Convention, l'objectif de ce module est d'intégrer la dimension foncière dans la base de données mondiale sur la GDT. Le module s'appuie sur le « Guide technique sur l'intégration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV) dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la neutralité en matière de dégradation des terres (CNULCD) » de la FAO et de la CNULCD.

Le Guide technique identifie neuf « voies » basées sur les Directives volontaires pour relever les défis fonciers lors de la mise en œuvre des initiatives de GDT. Le module sur le régime foncier pour la GDT aide les praticiens (utilisateurs/gestionnaires des terres et gestionnaires de projet) à intégrer les considérations foncières dans les pratiques de GDT. Il relie l'ensemble actuel et futur des connaissances capturées dans la base de données mondiale sur la gestion durable des terres aux neuf voies des Directives volontaires.

**Les Voies DV<sup>3</sup>:** Les neuf Voies orientés vers l'action apportent des solutions pratiques aux défis fonciers couramment rencontrés dans le contexte des plans, cadres juridiques, stratégies et programmes d'action nationaux. Une approche flexible peut être adaptée à différents contextes nationaux et locaux. Alors que certaines voies sont universelles – renforçant les droits fonciers légitimes, la consultation et la participation, et les approches sensibles au genre – d'autres sont spécifiques au contexte et applicables dans des circonstances nationales ou locales spécifiques.

**Voie 1. « L'amélioration des cadres politiques et juridiques »** se concentre sur l'alignement des cadres politiques, juridiques et organisationnels pour la gouvernance foncière aux niveaux national et local afin de promouvoir une approche intégrée et durable de la NDT.

**Voie 2. « L'établissement de mécanismes ciblés de coordination des politiques »** s'attaque à la fragmentation sectorielle et favorise la coordination, le partage d'informations et le suivi dans les initiatives de NDT, en intégrant les principes des Directives volontaires de manière inclusive.

**Voie 3. « Garantir les droits fonciers des femmes et leur accès à la terre et aux ressources naturelles »** traite des rôles et normes, politiques et systèmes administratifs existants qui entravent les droits fonciers des femmes et leur accès aux ressources naturelles en comprenant les besoins et les rôles différenciés des femmes et des hommes.

**Voie 4 « Mettre en place des mécanismes de règlement des plaintes et des différends accessibles et transparents »** définit les moyens de traiter les plaintes et les différends fonciers potentiels qui pourraient survenir dans le cadre des initiatives de NDT, en mettant en place des mécanismes transparents, accessibles à toutes les parties prenantes et alignés sur les droits de l'homme internationalement reconnus.

**Voie 5 « Concevoir et mettre en œuvre une planification intégrée de l'utilisation des terres participative et adaptée au régime foncier »** met en évidence les moyens par lesquels les droits fonciers légitimes peuvent être reconnus,

---

<sup>3</sup> Technical Guide on the Integration of the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security into the implementation of the United Nations Convention to Combat Desertification and land degradation neutrality, FAO, 2022

respectés et protégés contre les menaces et les infractions grâce à une planification intégrée de l'utilisation des terres afin de promouvoir plus efficacement des pratiques de gestion durable des terres qui préservent les ressources foncières pour l'avenir.

**Voie 6 « Soutenir la NDT par le biais d'outils d'administration des terres »** met particulièrement l'accent sur l'utilisation du remembrement ou de la banque de terres pour remédier à la fragmentation des terres, à l'abandon des terres et aux problèmes d'accès aux terres qui conduisent à la dégradation des terres.

**Voie 7 « Reconnaître et documenter les droits fonciers légitimes sur les terres publiques »** identifie les moyens d'assurer l'utilisation continue des terres publiques par les détenteurs légitimes de droits de manière durable pour leurs activités de subsistance, telles que l'agriculture, le pâturage ou la foresterie, entre autres.

**Voie 8 « Reconnaître et documenter les droits fonciers pour la gestion durable des biens communs »** se concentre sur la manière de renforcer la gouvernance responsable des biens communs afin d'améliorer la gestion des terres et des ressources naturelles par la reconnaissance des institutions qui les régissent et la démarcation de leurs limites.

**Voie 9 « Attribuer et renforcer les droits et obligations sur les terres privées »** se concentre sur l'adaptation des approches aux différentes capacités des propriétaires fonciers privés qui représentent un groupe diversifié d'acteurs en termes de taille des propriétés foncières, de type de droits fonciers considérés (droits de propriétaire ou de locataire) et de type d'acteur (personnes physiques ou morales).

Le suivi de la mise en œuvre des Voies, ainsi que le suivi des aspects fonciers des pratiques recensées par WOCAT, vont au-delà de la portée de cet outil et ne seront pas faciles. La durée du mandat dépend toujours du contexte et la collecte de données n'est pas aussi systématisée que dans d'autres domaines de travail. Mais différents groupes travaillent à la collecte de données, à l'élaboration d'indicateurs du secteur foncier et au développement d'outils.

Les indicateurs des ODD (*objectifs de développement durables*) directement liés à la gouvernance foncière comprennent : l'indicateur 1.b.1 : Dépenses sociales publiques en faveur des pauvres ; Indicateur 1.4.2: Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers sûrs, a) avec des documents légalement reconnus, et b) qui perçoivent leurs droits à la terre comme sûrs, par sexe et type de régime foncier; Indicateur 2.3.1: Volume de production par unité de main-d'œuvre par classe d'exploitations agricoles/pastorales/forestières; Indicateur 2.3.2: Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et statut autochtone; Indicateur 2.4.1: Proportion de la superficie agricole consacrée à l'agriculture productive et durable; Indicateur 5.a.1: a) Proportion de la population agricole totale possédant ou garantissant des droits sur des terres agricoles, par sexe; et b) la proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits de terres agricoles, par type de régime foncier; Indicateur 5.a.2 : Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit aux femmes des droits égaux en matière de propriété et/ou de contrôle fonciers; et indicateur 8.3.1: Proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur.

En outre, des indicateurs d'objectifs fonciers tels que LANDex (*indice global de la gouvernance foncière*) ont été développés par les membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, Prindex (*indice global des droits de propriété*) a développé une méthodologie pour évaluer la sécurité foncière, les indicateurs de gouvernance foncière sont pris en compte par le Cadre d'évaluation de la gouvernance foncière (CGAF: *cadre d'accès des administrations locales*) de la Banque mondiale, et plusieurs autres instruments existent ou sont en cours d'élaboration.

Le module comprend des informations de base sur le régime foncier, des conseils sur le processus et les étapes d'évaluation foncière liés à la GDT, ainsi qu'un questionnaire pour guider la collecte et l'analyse des données. Il guide les praticiens de la GDT dans l'évaluation du contexte foncier dans le cadre de leur pratique et dans la conception des liens entre leur contexte et les Voies des Directives DV. Les recommandations



suivantes portent sur le territoire, l'emplacement ou la zone de la pratique et identifient des options pour l'intégration des mesures de tenure dans les activités de pratique futures.

Bien que le module s'adresse principalement aux équipes de projet, il répond aux besoins d'un public plus large, notamment les utilisateurs/gestionnaires de terres de GDT, les spécialistes techniques du régime foncier, les décideurs, les directeurs de projet, les décideurs de la Convention et le grand public.

Le module sous forme de questionnaire est présenté dans la partie 2 et est divisé en quatre chapitres:

**Chapitre 1 : Informations générales** contient des informations sur le processus de mise en œuvre du module, en mettant l'accent sur les responsables de la mise en œuvre, leurs sources et les méthodes de collecte de données.

**Chapitre 2 : La pratique de GDT** comprend une description de base de la pratique de GDT elle-même (technologies et approches), y compris les principaux aspects techniques de la GDT pertinents pour la gestion foncière et nécessaires pour analyser les implications de la gestion foncière.

**Chapitre 3 : Le peuple et la terre** se penche sur l'aspect le plus important du régime foncier : la relation de la communauté avec la terre. Il aide à créer une compréhension commune de ce qu'est la capacité de la communauté, à la fois en général et dans la gouvernance foncière; quelles sont les règles régissant le régime foncier (cadre juridique et politique) et comment les décisions liées à la terre sont prises (système de gouvernance de la qualité du régime foncier). Bon nombre des questions saisissent les rôles des sexes et aident à cerner les principales différences dans les possibilités offertes aux femmes et aux hommes et la façon dont elles influent sur leur capacité de participer activement à la prise de décisions.

**Chapitre 4 : Constatations et liens avec les voies d'accès (Voie).** Recommandations sur la façon d'améliorer la réactivité foncière de la GDT La technologie utilise les voies DV pour guider l'identification des domaines d'intervention liés à la gestion foncière qui peuvent aider à renforcer la pratique de la GDT.

#### e. Comment mettre en œuvre le Module

Le module peut être utilisé comme un outil autonome pour faciliter l'intégration foncière dans le contexte des initiatives de GDT (pratiques, projets ou programmes) et/ou comme un « complément » à l'outil de technologie et/ou d'approche de GDT déjà existant pour acquérir des connaissances approfondies sur la dimension foncière.

L'exécution du module nécessite la mobilisation d'une expertise technique en matière de régime foncier en tant que compilateur. Il peut être mis en œuvre avant, pendant ou après la mise en œuvre de la pratique et pendant ou après la documentation de la base de données GDT.

Compte tenu de la complexité et de la rareté de la documentation normalement disponible dans le domaine foncier, l'information nécessaire pour remplir le module est recueillie au moyen d'une analyse documentaire, d'entrevues avec des informateurs clés et de discussions de groupe.



L'examen de la littérature se concentre sur le système statutaire puisque les règles coutumières sont rarement documentées par écrit et au niveau national ou infranational (étatique, régional), où la majeure partie du cadre normatif est élaborée et appliquée.

L'examen comprend une analyse du cadre politique et juridique du régime foncier et de la gouvernance, l'identification de l'éventail des droits considérés comme légitimes par la loi (et de ceux qui existent mais ne le sont pas), les services d'administration foncière existants et leur accessibilité et leur portée, les mécanismes de règlement des litiges fonciers existants et leur accessibilité/étendue, etc. Les sources comprendront les lois et politiques nationales/infranationales, les études sectorielles disponibles, les

évaluations, les ensembles de données nationaux existants, les rapports, les articles scientifiques ou d'autres sources similaires, ainsi que les données déjà disponibles dans la base de données WOCAT GDT. L'examen doit être mis en œuvre avant les entrevues avec les informateurs clés et les discussions de groupe.



Les entrevues avec les **informateurs clés** ciblent les intervenants bien informés (personnes qui ont un intérêt direct ou indirect dans la façon dont les terres sont gérées), en particulier à l'échelle communautaire et territoriale, comme par exemple les dirigeants communautaires, les aînés, les chefs religieux, les représentants des administrations locales, les représentants locaux de la société civile, les organisations locales de femmes ou de jeunes, les policiers, les tribunaux locaux, les représentants des groupes marginalisés, etc. De plus, les informateurs clés devraient comprendre des femmes et des hommes, avec une représentation de différents groupes d'âge.

L'objectif des entrevues avec les informateurs clés est double :

1. Cartographier le cadre juridique et politique coutumier du régime foncier et identifier l'éventail des droits considérés comme légitimes en vertu du droit coutumier (et ceux qui existent mais ne le sont pas).
2. Comprendre l'efficacité de la gouvernance foncière (statutaire, coutumière ou une combinaison des deux) dans la pratique, quels sont les défis de la gouvernance et quels sont les conflits autour de la terre.

Les entrevues avec les informateurs clés complètent directement l'information recueillie dans le cadre de l'analyse documentaire. L'analyse documentaire et les entrevues avec les informateurs clés fournissent des renseignements essentiels qui peuvent servir de fondement aux discussions de groupe.



La **discussion de groupe** est une méthode de recherche qualitative et une technique de collecte de données visant à solliciter les attitudes et les perceptions, les connaissances, les expériences et les pratiques partagées par les participants au cours de l'interaction avec différentes personnes.<sup>4</sup>

Les groupes de discussion sont le principal moyen de remplir l'information contenue dans le questionnaire qui n'est pas compilée au moyen d'une analyse documentaire ou d'entrevues avec des informateurs clés. Les réponses à certaines questions peuvent être tirées de l'analyse documentaire et des entrevues avec des informateurs clés. Mais la participation des intervenants à l'achèvement du module générera un plus grand sentiment d'appropriation des résultats du module et augmentera les chances que les recommandations soient mises en œuvre.

L'objectif des groupes de discussion est triple :

1. Évaluer dans quelle mesure le(s) cadre(s) de gouvernance du régime foncier existant répond efficacement aux besoins des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la pratique de la GDT;
2. Permettre aux parties prenantes d'identifier, sur la base de leurs connaissances et de leur expérience locales, les défis fonciers et les opportunités concernant leur communauté et la pratique de GDT en cours de mise en œuvre dans leur communauté;
3. Aider les parties prenantes à identifier des solutions possibles pour rendre le régime foncier plus sensible à leurs besoins.

<sup>4</sup>[https://www.swisstph.ch/fileadmin/user\\_upload/SwissTPH/Topics/Society\\_and\\_Health/Focus\\_Group\\_Discussion\\_Manual\\_van\\_Eeuwijk\\_Angehrn\\_Swiss\\_TPH\\_2017.pdf](https://www.swisstph.ch/fileadmin/user_upload/SwissTPH/Topics/Society_and_Health/Focus_Group_Discussion_Manual_van_Eeuwijk_Angehrn_Swiss_TPH_2017.pdf)

### *Planification et gestion des discussions de groupe*

Cette méthode repose sur l'hypothèse qu'il est plus facile d'identifier et de clarifier les connaissances partagées au cours de la discussion entre les groupes et les communautés plutôt que par une série d'entrevues individuels. Au cours de la discussion, les récits partagés par les participants et les différences d'expériences et d'opinions sont enregistrés.

Pour organiser le groupe de discussion, le(s) compilateur(s) du questionnaire sur le régime foncier pour la GDT - avec l'aide d'informateurs(s) clés, le cas échéant - identifie et invite les utilisateurs des terres de la communauté qui **ont appliqué ou appliquent la technologie / approche à l'étude**. Le groupe de discussion peut inclure des personnes dont la technologie ou l'approche connexe a été documentée.

Planifiez le moment de la discussion de groupe lorsque les utilisateurs des terres ont moins de charge de travail, tenez compte des différences entre les sexes dans les horaires quotidiens et offrez des services de garde d'enfants pour favoriser et faciliter la participation des femmes et des hommes ainsi que d'autres groupes. Si nécessaire, pour assurer l'inclusion sociale et obtenir des données ventilées par sexe, **plus d'un groupe de discussion devrait être organisé**.

Les sensibilités, p. ex. différents groupes ethniques, religieux, sociaux ou d'âge, devraient être prises en compte. Les options suivantes pour séparer les groupes devraient être envisagées:

- Femmes séparées (jeunes/âgées, mariées/célibataires/veuves; ménages dirigés par une femme/ménages dirigés par un homme)
- Hommes séparés (jeunes / personnes âgées)
- Groupe mixte (parité entre les femmes et les hommes)
- Groupe de jeunes
- Autres groupes (Peuples Autochtones, castes, religions, etc.)

Sur la base du compilateur et du contexte, le(s) compilateur(s) doit/doivent juger par lui-même/eux-mêmes, quels types de groupes doivent être formés.

Les groupes homogènes encouragent un sentiment de confort chez les participants et peuvent faciliter l'atteinte d'un consensus. Des groupes divers (mixtes) rassemblent des personnes ayant des rôles et des expériences différents et peuvent donner des résultats inattendus, variés et variés.

Si plusieurs groupes de discussion sont organisés, **un questionnaire distinct doit être rempli pour chaque groupe**.

Chaque groupe de discussion devrait être composé de 6 à 12 participants. Un tableau des participants, indiquant leur nom (facultatif), leur âge et d'autres caractéristiques pertinentes, est rempli pour donner un aperçu des personnes dans la communauté qui appliquent la technologie ou l'approche.

#### **Animation du/des groupe(s) de discussion**

##### **Préparation:**

- Si nécessaire, obtenir l'approbation officielle pour mener la ou les discussions dans le village ou la communauté.
- Identifier un lieu pratique pour la discussion (p. ex., village ou centre communautaire). Considérez : un cadre familier pour assurer le confort des participants, un accès facile à la salle, des niveaux de distraction dans et autour de la salle, la disponibilité d'un nombre suffisant de sièges.
- Assurez-vous que les participants connaissent l'heure et le lieu du groupe de discussion.

##### **Pendant la discussion de groupe:**

- Demandez au(x) compilateur(s) et aux membres du groupe de discussion de se présenter.
- Donnez aux participants un aperçu et expliquez l'objectif du questionnaire et le groupe de discussion. Expliquez comment les membres du groupe pourraient bénéficier de la participation. En identifiant les obstacles et en définissant les besoins des femmes et des hommes pour adopter plus largement la technologie / approche de GDT, la planification, la conception et la mise en œuvre de nouveaux projets peuvent être plus sensibles au genre.
- Réduire les perturbations et créer une atmosphère positive en convenant de quelques principes d'atelier / du code de conduite que les participants et les compilateurs doivent respecter (par exemple, engagement à assister, pas d'appels téléphoniques, ne pas s'interrompre, etc.)

- Commencez avec un brise-glace. Par exemple, demandez aux participants de mentionner deux choses qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils pensent à la GDT sensible au genre.
- Préparez les questions et préparez le preneur de notes/enregistreur. Expliquez au groupe que la séance sera enregistrée (si elle le sera) et/ou qu'un preneur de notes enregistrera la discussion et cherchera l'accord formel des participants.
- Encourager la participation de tous les participants et les informer que les sujets soulevés au sein du groupe doivent être traités de manière confidentielle par tous les participants et le(s) compilateur(s) afin que les gens puissent se sentir à l'aise de s'exprimer. Préserver la confidentialité.
- S'efforcer d'assurer une collecte de données inclusive et fiable en veillant à ce que chacun puisse faire entendre sa voix et en veillant à ce qu'un espace sûr et une vie privée soient garantis.
- Assurez-vous que le déroulement de la discussion est clair et qu'il n'y a pas de distraction ou de conflit majeur au sein du groupe.
- Assurez-vous de clore un sujet en résumant la discussion sous peu, demandez un accord sur le résumé et passez au sujet suivant.
- S'assurer que le groupe ou le compilateur répond à toutes les questions du compilateur à la discussion ou sont notés pour le suivi.
- Au besoin, utilisez un tableau à feuilles mobiles ou tout autre moyen pour saisir les principaux points de discussion et auxquels les participants peuvent se référer tout au long de la discussion.
- Restez neutre et sans jugement et rappelez aux participants que l'objectif de la discussion est de partager différentes perspectives. Il est normal de ne pas être d'accord.
- Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses; l'intention est simplement de comprendre les différentes expériences et opinions des gens. Respectez le droit des autres à leurs opinions.
- Méfiez-vous des préjugés affectant les discussions de groupe, par exemple, l'effet de domination (un individu dominant façonne la discussion) ou la pensée de groupe (les membres d'un groupe ont tendance à penser de la même manière pour maintenir la cohésion du groupe). Par exemple, permettre à tous les membres du groupe d'avoir l'occasion de s'exprimer, de recevoir des commentaires et d'y répondre; les arguments doivent être basés sur le contenu et non sur les personnalités, etc.
- À la fin, résumer brièvement ce qui a été discuté, permettre aux participants d'ajouter des commentaires / suggestions qui n'ont pas été mentionnés, expliquer les étapes de suivi, évaluer la discussion de groupe et enfin remercier les participants et clore la réunion.
- Une fois que l'information est compilée dans l'assurance qualité, il est essentiel d'avoir une réunion de validation avec les parties prenantes.

## Partie 2: Module de régime foncier pour la GDT

*La partie 2 du module comprend le questionnaire et les instructions pertinentes pour guider la collecte de données relatives au régime foncier dans le contexte des pratiques de GDT.*

*Le module est divisé en quatre chapitres:*

**Chapitre 1 : Informations générales** *Reflétant les « Informations générales » de la base de données GDT QG dans le questionnaire sur la sensibilité au genre (appelé ci-après QG), ce chapitre capture des informations sur le processus de mise en œuvre du Module, documentant les responsables de la mise en œuvre, leurs sources et leurs méthodes. En fonction de l'utilisation prévue du module (pour compléter une pratique déjà documentée dans la base de données GDT, ou pour être mis en œuvre indépendamment), le compilateur peut sélectionner les informations pertinentes dans ce chapitre.*

*Si la documentation est destinée à la base de données GDT, toutes les informations doivent être complétées. Toutes les questions du chapitre 1 sont liées à QT/QA/QG, et il n'y a pas de nouvelle documentation. Il peut être compilé à partir de zéro, ou les informations peuvent être tirées du QG (le nombre entre parenthèses fait référence au numéro de la question pertinente dans QT / QA)*

**Chapitre 2 : La pratique de GDT** *Le chapitre 2 comprend une description de base de la pratique de GDT elle-même, y compris les principaux aspects techniques de la pratique de la GDT pertinents pour la gestion foncière et nécessaires pour analyser les implications de la gestion foncière. Tiré principalement du QT GDT, il peut être compilé à partir de zéro ou, s'il est disponible, tiré du QT/QA (le nombre entre parenthèses fait référence au numéro de la question pertinente dans QT/QA). La plupart des questions du chapitre 2 proviennent de QT/QA/QG; seules les questions sur la gestion financière sont nouvelles.*

**Chapitre 3 : Le peuple et la terre** *3 se penche sur l'aspect le plus important du régime foncier : la relation de la communauté avec la terre. Il aide à créer une compréhension commune de la capacité et de la force globales de la communauté; sa capacité en matière de gouvernance foncière; le contexte juridique et politique foncier dans lequel la collectivité exerce ses activités; et comment les décisions foncières sont prises. Il donne également un aperçu de la dynamique du conflit et de son évolution au fil du temps. Les questions relatives à la propriété, à l'accès et à la sécurité sont principalement élaborées pour le module foncier et doivent être compilées à partir de zéro, à moins qu'il ne soit fait référence au QT, au QA ou au QG. Bon nombre des questions saisissent les rôles des sexes et aident à cerner les principales différences dans les possibilités offertes aux femmes et aux hommes qui influent sur leur capacité de participer activement à la prise de décisions et de la manière dont elles le font. Les informations sur la prise de décision générale peuvent être extraites du QG si elles sont disponibles ou compilées à partir de zéro.*

**Chapitre 4 : Constatations et liens avec les Voie.** *La gouvernance foncière n'est pas une science exacte et n'envisage pas de solution universelle. Au lieu de cela, il faut identifier les options adaptées à l'objectif qui répondent le mieux aux besoins de chaque contexte. Le chapitre 4 aide la communauté à identifier le(s) guide(s) technique(s) des Directives volontaires qui peuvent être poursuivies pour améliorer la réactivité de la technologie GDT et identifier les points d'entrée spécifiques au contexte pour l'action. Ce chapitre s'appuie sur la compréhension commune des aspects de la gestion financière qui ne répondent pas efficacement aux besoins de la pratique de GDT construite avec le soutien de l'expert en gestion financière lors de la réalisation des chapitres 1 à 3.*

## 1. Chapitre 1 : Renseignements généraux

Ce chapitre contient des informations sur le processus de mise en œuvre du module, documentant les responsables de la mise en œuvre, leurs sources et leurs méthodes.

En fonction de l'utilisation prévue du module (pour compléter une pratique déjà documentée dans la base de données GDT, ou pour être implémenté indépendamment), le compilateur peut sélectionner les informations pertinentes dans ce chapitre. Toutes les informations doivent être complétées si la documentation est destinée à la base de données GDT, si le module est utilisé en tant que document autonome, seule la documentation pertinente doit être incluse. Toutes les questions du chapitre 1 sont liées à QT/QA/QG et il n'y a pas de nouvelle documentation.

Il peut être compilé à partir de :

### 1.1 Compilateur(s) / Facilitateur(s) (QG 2.1)

Le ou les compilateurs sont une ou plusieurs personnes qui compilent l'information, mènent des entrevues avec des informateurs clés, animent des discussions de groupe et remplissent le questionnaire.

Nom:	Prénom	Institution	Genre	Secteur	Age	Pays	E-mail	Téléphone (+ code du pays)
			<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> autres .....	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC <input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				
			<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> autres .....	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC <input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				

### 1.2 Informateurs/trices clés (QG 2.2)

Les informateurs clés sont des intervenants bien informés. À l'échelle communautaire et territoriale, les informateurs clés sont des personnes qui ont un intérêt direct ou indirect dans la façon dont la terre est gérée et qui appartiennent à la communauté où la technologie est appliquée ou qui la connaissent bien (dirigeants communautaires, aînés, chefs religieux, représentants des gouvernements locaux, représentants de la société civile locale les organisations locales de femmes ou de jeunes, les agents de police, les tribunaux locaux, les représentants de groupes marginalisés, etc.). À l'échelle nationale, les informateurs clés sont des personnes qui ont une bonne compréhension du cadre politique ou juridique sur la tenure. Les informateurs clés, des femmes et des hommes, devraient être identifiés et la parité entre les sexes devrait être recherchée

Nom	Prénom	Institution/ statut	Genre	Secteur	Age	Pays	E-mail	Téléphone (+code pays)
			<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> autres .....	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC <input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				
			<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC				

		<input type="checkbox"/> autre .....	<input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				
		<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> autre .....	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC <input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				
		<input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> autre .....	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Secteur Privé <input type="checkbox"/> ONG, OSC <input type="checkbox"/> Académie <input type="checkbox"/> Autre, précisez .....				

### 1.3 Données et informations utilisées et sources (QG 2.3)



*Le tableau présente les sources de revue de la littérature, y compris, mais sans s'y limiter, les lois et politiques nationales / infranationales, les études sectorielles disponibles, les évaluations, les ensembles de données nationaux existants, les rapports, les articles scientifiques, etc. et la base de données WOCAT GDT.*

Type de données / source d' information	Référence	Remarques

### 1.4 Groupe de discussion (QG 2.4)

*Un groupe d'utilisateurs des terres / personnes de la communauté où la technologie est appliquée discutent de leur expérience dans la mise en œuvre de la technologie et de l'approche liée en fonction des questions directrices. Les participants peuvent être divisés en différents types de **groupes de discussion**.*

**1.4.1 Cochez une seule case : cocher un seul type de groupe de discussion par questionnaire.** Si, dans la même communauté appliquant la technologie, différents types de groupes de discussion ont été organisés et « interviewés », veuillez remplir un questionnaire distinct pour chaque type de groupe. Cela s'applique également à la division des groupes en groupes de femmes / hommes jeunes ou âgés.

- groupe de femmes                                    précisez: .....
- groupe d'hommes                                    précisez:.....
- groupe (parité femmes et hommes)            précisez: .....
- groupe de jeunes                                    précisez: .....
- autre groupe (e.g. Peuple Autochtone, religion)    précisez:.....

1.4.2 Date et heure de la séance de discussion de groupe : .....

1.4.3 Nombre de femmes et hommes dans le groupe : .....

1.4.4 Informations générales sur les participant-e-s / composition du groupe de discussion (min 6, max 12):

	Nom	Age	Etat Civil	Education	Composition du ménage	Statut dans la communauté
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

**Nom:** est facultatif

**Age:** jeune (15-24 ans), âge mur, âgé/e

**Etat civil :** célibataire, marié/e, veuve/veuf, etc

**Education:** nombre d'années

**Composition du ménage :** Ménage dirigé par une femme ou un homme, etc. (FACULTATIF donner la raison), ménage migrant (oui / non)

**Statut dans la communauté:** les autorités locales, les propriétaires fonciers, les utilisateurs des terres, les travailleurs, les éducateurs, etc..

1.4.5 Pourquoi participent-ils au groupe de discussion, quel est leur enjeu ?

.....

1.5 Clause de non-responsabilité relative à l'utilisation des données documentées par WOCAT (QG 2.5)

L'acceptation des conditions est nécessaire pour participer à la discussion de groupe si les réponses doivent être documentées dans la base de données WOCAT.

1.5.1 Le compilateur/facilitateur, les informateurs clés et les membres du groupe de discussion acceptent les conditions relatives à l'utilisation des données documentées par le CATO (**cadastre et topographie**): oui, non

1.5.2 Le compilateur/facilitateur, les informateurs clés et les membres du groupe de discussion acceptent les conditions relatives à l'utilisation des données documentées par WOCAT :

oui  non

**Conditions relatives à l'utilisation des données documentées par WOCAT<sup>5</sup>**

- Les données saisies au moyen des questionnaires WOCAT seront saisies, éditées et stockées dans la base de données en ligne WOCAT par le compilateur/facilitateur ou une personne chargée de la saisie des données désignée par le compilateur, dont le nom sera enregistré et crédité dans la base de données ou la publication utilisant la technologie documentée. La responsabilité globale de la compilation et de la qualité des données incombe au compilateur/facilitateur.

- Les données stockées dans la base de données WOCAT sont en libre accès.

- Les données sont mises à la disposition des utilisateurs sous la licence Creative Commons Attribution-Non-commercial-Share Alike 3.0 Unparted License.

<sup>5</sup> Full license terms: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/legalcode>



Vous êtes libre de:

- **Partager** — copier et redistribuer le matériel sur n'importe quel support ou format
- **Adapter** - remixer, transformer et construire sur le matériel
- Le donneur de licence ne peut pas révoquer ces libertés sur la base des termes de licence suivants:
  - **Attribution** — Vous devez donner le crédit approprié, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées.
  - **Non commercial** — Vous ne pouvez pas utiliser le matériel à des fins commerciales.
  - **Partager à l'identique** — Si vous remixez, transformez ou construisez sur le matériel, vous devez distribuer vos contributions sous la même licence que l'original.
  - **Aucune restriction supplémentaire** — Vous ne pouvez pas appliquer de conditions juridiques ou de mesures technologiques qui empêchent légalement d'autres personnes de faire tout ce que la licence permet.

DRAFT

## 2. La pratique de la GDT

Le chapitre 2 comprend une description de base de la pratique de GDT elle-même, y compris les principaux aspects techniques de la GDT pertinents pour le régime foncier et nécessaires pour analyser les implications du régime foncier. La plupart des questions du chapitre 2 sont liées à QT/QA/QG, seules les questions sur la durée du régime foncier sont nouvelles.;

Il peut être compilé à partir de zéro ou, le cas échéant, tiré du QT/QA (le nombre entre parenthèses fait référence au numéro de la question pertinente dans QT/QA).

### 2.1 Nom, responsable de la mise en œuvre et lieu

2.1.1 Nom de la technologie de GDT (QT 1.1), CNI du responsable la mise en œuvre (gouvernement, ONG, secteur privé, communauté, etc.) et nom de ou des approche(s) de GDT liées, le cas échéant (QA 1.1 et QA 1.2)

.....  
.....  
.....

2.1.2 Pays et région où la technologie ou l'approche a été documentée (QT 2.5 et QA 2.5)

.....

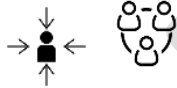
2.1.3 Village, ville, région, etc., où la technologie/approche a été ou est mise en œuvre (reprise de QT 2.5 et QA 2.5) et coordonnées (reprise de QT 2.5 et QA 2.5)

.....

2.1.4 Nom de la ou des collectivités (p. ex. coopérative, groupe d'utilisateurs, Peuple Autochtone) dans lesquelles la technologie ou l'approche a été ou est mise en œuvre

.....  
.....

### 2.2 Brève description de la Technologie (QT 2.2)



2.3 La description doit fournir une image concise mais complète de la technologie aux personnes extérieures. Il devrait donc aborder des questions clés telles que: (1) Où la technologie est-elle appliquée (environnement naturel et humain)? (2) Quelles sont les principales caractéristiques/éléments de la technologie (y compris les spécifications techniques)? (3) Quels sont les buts/fonctions de la Technologie ? (4) Quelles sont les principales activités ou intrants nécessaires pour établir ou maintenir la technologie? (5) Quels sont les avantages/impacts de la technologie ? (6) Qu'est-ce que les utilisateurs des terres aiment / n'aiment pas à propos de la technologie? La description devrait idéalement comporter entre 500 et 1 000 caractères.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 2.3.1 Groupe de la technologie GDT (QT 3.5)

Groupe GDT auquel appartient la Technologie. Affectez la technologie décrite à l'un des groupes GDT suivants. Si cela n'est pas possible, sélectionnez plusieurs (max. 3) groupes pour représenter la Technologie :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gestion forestière naturelle et semi-naturelle                                      | <input type="checkbox"/> Gestion de l'irrigation (y compris l'approvisionnement en eau, le drainage)  |
| <input type="checkbox"/> Gestion des plantations forestières   | <input type="checkbox"/> Dérivation et drainage de l'eau  |
| <input type="checkbox"/> Agroforesterie  | <input type="checkbox"/> Gestion des eaux de surface (source, rivière, lacs, mer, zone riveraine, berges, rives de rivière, rives de lacs, rives de mers, lieu de source) |
| <input type="checkbox"/> Brise-vent / abri   | <input type="checkbox"/> Gestion des eaux souterraines  |
| <input type="checkbox"/> Fermeture de zone (arrêt de l'utilisation, restauration du soutien)                 | <input type="checkbox"/> Protection et gestion des zones humides  |
| <input type="checkbox"/> Système de rotation (rotation des cultures, jachères, culture itinérante)           | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets/ Gestion des eaux usées  |
| <input type="checkbox"/> Pastoralisme et gestion des pâturages   | <input type="checkbox"/> Rendement énergétique  |
| <input type="checkbox"/> Gestion intégrée des cultures et de l'élevage                                       | <input type="checkbox"/> Apiculture, aquaculture, volaille, élevage de lapins, élevage de vers à soie, etc.   |
| <input type="checkbox"/> Amélioration du sol et de la couverture végétale                                    | <input type="checkbox"/> Jardins potagers   |
| <input type="checkbox"/> Perturbation minimale du sol  | <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe fondée sur les écosystèmes  |
| <input type="checkbox"/> Gestion intégrée de la fertilité des sols   | <input type="checkbox"/> Mesures post-récolte   |
| <input type="checkbox"/> Mesure transversale   | <input type="checkbox"/> Autre (précisez): .....  |
| <input type="checkbox"/> Gestion intégrée des parasites et des maladies (y compris l'agriculture biologique) |   |
| <input type="checkbox"/> Variétés végétales améliorées / races animales                                      |   |
| <input type="checkbox"/> Collecte de l'eau   |   |

**Gestion naturelle et semi-naturelle des forêts:** englobe les aspects administratifs, juridiques, techniques, économiques, sociaux et environnementaux de la conservation et de l'utilisation des forêts.

**Gestion des plantations forestières:** les forêts de plantation comprennent des monocultures d'âge égal et sont établies principalement pour la production de bois et de fibres. Ils sont généralement gérés de manière intensive et ont des taux de croissance et de productivité relativement élevés.

**Agroforesterie:** intègre l'utilisation des plantes ligneuses vivaces aux cultures agricoles et / ou aux animaux pour une variété d'avantages et de services, y compris une meilleure utilisation des sols et des ressources en eau; carburant, foin et produits alimentaires multiples; et habitat des espèces associées

**Brise-vent:** ou abri est une plantation généralement composée d'une ou plusieurs rangées d'arbres ou d'arbustes plantés de manière à fournir un abri contre le vent et à protéger le sol de l'érosion. Ils sont généralement plantés autour des bords des champs dans les fermes

**Fermeture de zone (arrêt de l'utilisation, restauration du soutien) :** mise en enclave et protection d'une zone de terres dégradées contre l'utilisation humaine et l'interférence des animaux, afin de permettre la réhabilitation naturelle, renforcée par des mesures de conservation végétales et structurelles supplémentaires

**Systèmes de rotation (rotation des cultures, jachères, culture itinérante):** culture successive de différentes cultures dans un ordre spécifié sur les mêmes champs,

le laisser en jachère pendant un certain temps. La culture itinérante est un système agricole dans lequel des parcelles de terre sont cultivées temporairement, puis abandonnées et autorisées à revenir à leur végétation naturelle pendant que le cultivateur passe à une autre parcelle.

**Pastoralisme et gestion des pâturages:** est le pâturage d'animaux sur des prairies naturelles ou semi-naturelles, des prairies arborées et / ou des forêts ouvertes. Les propriétaires d'animaux peuvent avoir une résidence permanente pendant que le bétail est déplacé vers des zones de pâturage éloignées, selon la disponibilité des ressources.

**Gestion intégrée culture-élevage :** optimise l'utilisation des ressources végétales et animales grâce à l'interaction et à la création de synergies

**Amélioration de la couverture végétale :** toute mesure visant à améliorer la couverture végétale, que ce soit par des matières mortes/du paillis ou de la végétation

**La perturbation minimale du sol** fait référence à l'absence de travail du sol ou à une faible perturbation du sol uniquement dans de petites bandes et/ou à faible profondeur et à un ensemencement direct.

**La gestion intégrée de la fertilité des sols (GIF : groupement d'Intérêt Foncier)** vise à gérer les sols en combinant différentes méthodes d'amendement de la fertilité des sols ainsi que la conservation des sols et de l'eau.

La GISF (groupement d'Intérêt Scientifique pour la Fonctionnalité écologique et la gestion des Infrastructures) repose sur trois principes : maximiser

l'utilisation de sources organiques d'engrais (p. ex. épandage de fumier et de compost, engrais vert fixateur d'azote et cultures de couverture); minimiser la perte de nutriments; et utiliser judicieusement les engrais inorganiques en fonction des besoins et de la disponibilité économique.

**Mesures transversales** : sont construites sur des terrains en pente sous forme de digues de terre ou de sol, de lignes de pierre, de bandes végétales, etc. pour réduire la vitesse de ruissellement et l'érosion des sols.

**Variétés végétales améliorées / races animales**: fait référence à la mise au point de nouvelles variétés végétales ou races animales qui offrent des avantages tels qu'une production améliorée, une résistance aux parasites et aux maladies, ou une tolérance à la sécheresse, en réponse à l'évolution des conditions environnementales et des besoins des utilisateurs des terres.

**Collecte de l'eau**: collecte et gestion des eaux de crue ou de ruissellement des eaux de pluie afin d'accroître la disponibilité de l'eau à des fins domestiques et agricoles ainsi que la subsistance des écosystèmes.

**La gestion de l'irrigation (y compris l'approvisionnement en eau, le drainage)** : vise à atteindre une plus grande efficacité dans l'utilisation de l'eau grâce à une collecte et un captage plus efficaces de l'eau, du stockage, de la distribution et de l'application de l'eau

**Dérivation/drainage de l'eau** : dérivation ou enlèvement naturel ou artificiel des eaux de surface et souterraines d'une zone.

**Gestion des eaux de surface et des zones adjacentes (sources, rivières, lacs, mer)** : comprend la protection des sources, des rivières, des zones riveraines, des lacs et des rives contre la pollution, les débits d'eau élevés (inondations) ou le prélèvement excessif d'eau, ainsi que des mesures de protection contre les dommages causés par les plans d'eau (p. ex. érosion des berges, inondations, érosion par les marées).

**Gestion des eaux souterraines** : il s'agit d'assurer la recharge des réserves d'eau souterraine et leur protection contre la pollution, la surexploitation et l'élévation du niveau des eaux souterraines conduisant à la salinisation.

**Protection et gestion des terres humides** : la gestion des terres humides implique généralement la manipulation des niveaux d'eau et de la végétation dans la zone humide et la fourniture d'une zone tampon pour les hautes terres.

**Gestion des déchets/gestion des eaux usées**: ensemble d'activités qui comprennent la collecte, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, la prévention de la production de déchets, ainsi que la modification et la réutilisation/le recyclage des déchets.

**Technologies d'efficacité énergétique** : réduire la quantité d'énergie nécessaire pour fournir des produits et des services, par exemple pour la cuisson et le chauffage, réduisant ainsi la demande de combustible (fossile, bois).

**L'apiculture, l'aquaculture, l'aviculture, l'élevage de lapins, l'élevage de vers à soie, etc.** : permettent la production alimentaire et de produits agricoles nécessitant de petites surfaces de terre.

**Les jardins familiaux (également appelés jardins potagers)**: sont un système agricole multifonctionnel traditionnel appliqué sur une petite surface de terre autour de la maison familiale. Ils ont le potentiel de fournir la plupart des aliments non essentiels (y compris les légumes, les fruits, les herbes, les animaux et le poisson). Ils offrent également un espace de loisirs, de loisirs et de détente.

**Réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes**: est la gestion, la conservation et la restauration durables des écosystèmes dans le but de permettre à ces écosystèmes de fournir des services qui atténuent les dangers, réduisent la vulnérabilité et augmentent la résilience des moyens de subsistance.

**Gestion intégrée des parasites et des maladies (y compris l'agriculture biologique)** : La gestion intégrée des parasites et des maladies est un processus visant à résoudre les problèmes liés aux parasites et aux maladies tout en minimisant les risques pour les personnes et l'environnement.

**Mesures post-récolte** : englobe les activités visant à livrer une récolte, de la récolte à la consommation avec un minimum de pertes, une efficacité maximale et un rendement maximal pour toutes les parties concernées – telles que le séchage, le stockage, le refroidissement, le nettoyage, le tri et l'emballage.

### 2.3.2 Histoire de la Technologie (QT 2.7).



Décrit pourquoi la technologie a été introduite

- Grâce à l'innovation des utilisateurs/trices des terres
- Dans le cadre d'un système traditionnel (> 50 ans)
- Pendant les expériences/recherches
- Par le biais de projets/interventions externes
- Autres (précisez): .....

### 2.3.3 Objectif(s) principal(aux) de la technologie (QT 3.1)



Décrit pourquoi la technologie a été adoptée en premier lieu

- Améliorer la production (culture, fourrage, bois/fibres, eau, énergie)
- Réduire, prévenir, restaurer la dégradation des terres (sol, eau, végétation)
- Conserver l'écosystème
- Protéger un bassin versant ou une zone en aval – en combinaison avec d'autres technologies ☒
- Préserver/améliorer la biodiversité
- Réduire les risques de catastrophes (p. ex. sécheresses, inondations, glissements de terrain)
- S'adapter aux changements climatiques et aux phénomènes extrêmes et à leurs répercussions (p. ex. résilience aux sécheresses, aux tempêtes)
- Atténuer les changements climatiques et leurs répercussions (p. ex. par la séquestration du carbone)
- Créer des retombées économiques bénéfiques (p. ex., augmenter les revenus et les possibilités d'emploi)
- Créer un impact social bénéfique (p. ex., réduire les conflits sur les ressources naturelles, soutenir les groupes marginalisés)
- Autre objectif (précisez): .....

### 2.3.4 But de la Technologie



Décrit l'objectif global de la technologie (QT 3.8)

- Prévenir la dégradation des terres ,
- Réduire la dégradation des terres,
- Restaurer/réhabiliter les terres gravement dégradées
- S'adapter à la dégradation des terres
- Sans objet

**Prévention:** bonnes pratiques de gestion des terres déjà en place sur les terres susceptibles d'être sujettes à la dégradation des terres. Ils entretiennent les ressources naturelles et leurs fonctions environnementales et productives.

**Réduction :** interventions visant à réduire la dégradation en cours et/ou à enrayer la dégradation. Ils commencent à améliorer les ressources naturelles et leurs fonctions. Les impacts ont tendance à être perceptibles à court et moyen terme.

**Réhabilitation/restauration:** nécessaire lorsque la terre est déjà dégradée à un point tel que l'utilisation initiale n'est plus possible et que la terre est devenue pratiquement improductive. Ici, des investissements à plus long terme et plus coûteux sont nécessaires pour montrer un impact.

**Adaptation:** appliquée lorsque la réhabilitation / restauration de l'état d'origine du terrain n'est plus possible ou nécessite des ressources au-delà des moyens des utilisateurs des terres. Cela signifie que l'état de la dégradation des terres est « accepté », mais que la gestion des terres est adaptée à la dégradation des terres (par exemple, l'adaptation à la salinité des sols en introduisant des plantes tolérantes au sel).

**Neutralité en matière de dégradation des terres:** état dans lequel la quantité et la qualité des ressources foncières nécessaires pour soutenir les fonctions et les services écosystémiques et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou augmentent à l'intérieur d'échelles temporelles et spatiales et d'écosystèmes spécifiés.

## 2.4 Brève description du contexte foncier



La description devrait fournir une image concise mais complète du contexte foncier pour les étrangers. Il devrait aborder des questions cruciales telles que (1) Où la technologie est-elle appliquée (types de gestion foncière, terres publiques, privées, communales)? (2) Quelles sont les principales caractéristiques/éléments du ou des régimes fonciers (y compris les types de droits légitimes, l'inclusivité et la qualité de la gouvernance) ? (3) Quelles sont les spécificités/défis que le cadre juridique et politique



### 3. La population et la terre

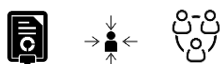


LE RÉGIME FONCIER DÉCRIT L'UTILISATION ET LES AUTRES DROITS SUR LES TERRES ET LEUR UTILISATION, AINSI QUE LE CADRE JURIDIQUE ET POLITIQUE (FORMEL ET INFORMEL) RÉGISSANT CES DROITS. IL SAISIT LA RELATION ENTRE LES GENS ET LA TERRE, ET COMMENT LES LOIS ET LES COUTUMES DÉFINISSENT CETTE RELATION. LE RÉGIME FONCIER COMPREND LES RÈGLES, LES INSTITUTIONS ET LES PROCESSUS QUI DÉTERMINENT LES DROITS, LES RESPONSABILITÉS ET LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE TERRES, Y COMPRIS L'UTILISATION, LA PROPRIÉTÉ, L'ACCÈS ET LA SÉCURITÉ.

Le chapitre 3 examine l'aspect le plus important du régime foncier : la relation de la communauté avec la terre. Il aide à créer une compréhension commune de la capacité et de la force globales de la communauté; sa capacité en matière de gouvernance foncière; le contexte juridique et politique foncier dans lequel la collectivité exerce ses activités; et la manière dont les décisions relatives aux terres sont prises. Il donne également un aperçu de la dynamique du conflit et de son évolution dans le temps. Les questions relatives à la propriété, à l'accès et à la sécurité sont principalement élaborées pour le module foncier et, à moins qu'il ne soit fait référence au QT, à l'assurance qualité ou au QG, doivent être compilées à partir de zéro.

Bon nombre des questions saisissent les rôles des sexes et aident à cerner les principales différences dans les possibilités offertes aux femmes et aux hommes qui influent sur leur capacité de participer activement à la prise de décisions et sur la façon dont elles le font.

#### 3.1 Caractéristiques de la collectivité (QG 3.2)



La description de la collectivité rend compte des aspects socioéconomiques qui aideront à évaluer la capacité socioéconomique globale de la collectivité, ce qui aura une incidence sur sa relation avec la terre.

##### 3.1.1 Facteurs socioéconomiques et actifs

Le but de cette partie du questionnaire est d'aider le groupe à réfléchir aux capacités et aux opportunités de la communauté et à identifier les disparités (le cas échéant) entre les hommes et les femmes. Bien qu'il ne soit pas spécifiquement axé sur la terre, il analyse les aspects qui affecteront indirectement la capacité des hommes et des femmes à comprendre et à jouir pleinement de leurs droits à la terre.

Caractéristiques	Catégories	Observations
Unité administrative locale la plus basse à laquelle appartient la communauté appliquant la Technologie	<input type="checkbox"/> Village/lieu d'installation <input type="checkbox"/> Municipalité/ commune <input type="checkbox"/> Paroisse <input type="checkbox"/> District <input type="checkbox"/> Autre (précisez): ..... Chefs traditionnels (p. ex., chefs de village) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Non Nombre de ménages dans la communauté : .....	
Niveau de richesse de la collectivité	<input type="checkbox"/> Très pauvre <input type="checkbox"/> Pauvre <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Riche <input type="checkbox"/> Très riche	
Contexte socio-culturel	Multi-religions: <input type="checkbox"/> oui/ <input type="checkbox"/> Non Multi-ethnique: <input type="checkbox"/> oui/ <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Autre diversité (précisez): .....	

Genre principal du système familial	<input type="checkbox"/> Patrilineaire <input type="checkbox"/> Matrilinéaire <input type="checkbox"/> Monogame <input type="checkbox"/> Polygame <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....			
Niveau de sécurité alimentaire	Elevé Moyen Bas Autre (précisez).....	<b>Femme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Homme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Accès à l'eau	<input type="checkbox"/> Eau potable <input type="checkbox"/> Ménage <input type="checkbox"/> Assainissement <input type="checkbox"/> Bétail <input type="checkbox"/> Arrosage et irrigation <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....  Quel pourcentage de ménages a accès à l'eau pour l'irrigation?.....			
Charge de travail	Activités du ménage Recherche de l'eau Chercher du bois Agriculture Bétail Autre <input type="checkbox"/> Autre (précisez)..... ...	<b>Femme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Homme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Taux/type de migration à partir de la communauté (plusieurs options possibles)	Fort Faible Permanent Longue durée Saisonnier Courte durée Socio-economique Climatique et environnemental Conflits Autre (précisez).....  Quel est le pourcentage de ménages de migrants dans la communauté?	<b>Femme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> .....	<b>Homme</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> .....	
Emploi (formel and informel)	<input type="checkbox"/> Sur la ferme	Femme	Homme	
	<input type="checkbox"/> En dehors de la ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Migration (migrer ailleurs pour du travail)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Travail des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Coopérative/ groupe de producteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Organisations sociales informelles/groupes communautaires	<input type="checkbox"/> Groupes et associations d'utilisateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Groupes d'entraide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Groupes autochtones	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Groupes de Jeunesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Education	<input type="checkbox"/> Structures d'accueil des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Ecole Primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Ecole Secondaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Enseignement Supérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Definition:** Collectivité

### 3.1.2 Exploitation foncière (QG 3.2)

Donne un aperçu de la taille des propriétés foncières et met en évidence les disparités qui peuvent exister entre les hommes et les femmes. La propriété foncière fait référence à la terre sur laquelle les individus ont un contrôle sûr. La propriété foncière peut être définie en hectares ou en arpents.

Description	Femme	Homme	Observations
Pourcentage de propriétaires fonciers dans la collectivité			
Propriété foncière moyenne dans la collectivité			
La plus grande propriété foncière			
La plus petite propriété foncière			
Pourcentage de familles sans terre (dirigées par une femme ou par un homme)			
En moyenne, combien de parcelles / champs les propriétaires fonciers possèdent-ils?			

### 3.2 Accès à la terre (QG 3.2.2, 3.6.2)



Décrit comment l'accès à la terre peut être obtenu et par qui du point de vue des membres de la communauté

Questions	Catégories	Femme	Homme	Jeune	Titulaires de droits secondaires	Etat/ autorités locales /autres	Observations
Qui a accès à la terre ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Comment peut-on accéder à la terre ?	Héritage Achat En location Réclamé par Compensation Autorisé par la collectivité Autorisé par le chef de famille Autorisé par les autorités locales Autre (précisez) .....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

### 3.3 Utilisation des terres



Saisit le type d'utilisation des terres et la topographie présents dans la communauté (plusieurs options possibles)

Type d'utilisation des sols et topographie / traditionnelle et changements	Actuel	Changements dus à la Technologie	Observations
Terres agricoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pâturages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Forêts/région boisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lieux habités, infrastructure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cours d'eau, plans d'eau, milieux humides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Région côtière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Terrain plat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Paysage vallonné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Région montagneuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre (précisez).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Définitions:** Utilisation des terres, couverture terrestre, types d'utilisation des terres ...



Gestion des terres et des ressources naturelles (QG 3.4.1).



Saisit les rôles de gestion des terres et des ressources naturelles pour différentes activités entreprises dans la communauté

Catégories	Femme	Homme	Jeune	Enfant	Autre	Observations
Gestion durable des terres						
Préparation de la terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Fertilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gestion de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Anti-parasitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Production de cultures commerciales (cultivées principalement pour la vente)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Production de cultures vivrières (cultivées principalement pour la consommation des ménages)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jardins potagers / potager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Production de bois/bois d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Production de produits forestiers non ligneux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Élevage (pour auto-consommation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Élevage (p. ex. volaille, produits laitiers à but lucratif)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pêche et pisciculture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre (précisez).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### 3.4 Sécurité foncière



*Décrit comment la communauté perçoit sa sécurité foncière. Les communautés sont définies comme en sécurité foncière lorsqu'elles ne perçoivent pas de menaces immédiates ou à long terme à leur capacité de contrôler et d'accéder à la terre..*

Sécurité foncière perçue		Femme	Homme	Jeune	Titulaires de droits secondaires	Autres (précisez) .....	Observations
Capacité de planification à long terme	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Volonté d'investir sur la terre	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Niveau de menace perçue pour le droit d'occupation	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Niveau de confiance dans le système de gouvernance foncière	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Niveau de satisfaction à l'égard de la jouissance des droits fonciers	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Niveau de sécurité d'occupation perçue	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### 3.5 Cadre de gouvernance foncière (QT 5.8)

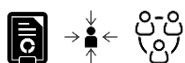
*Décrit le cadre juridique et politique de la gouvernance foncière<sup>6</sup>; les processus décisionnels au sein de la communauté, en mettant l'accent sur les éléments qui permettent l'inclusion et la participation; et la dynamique des conflits et les changements qui se produisent dans la communauté.*



LA GOUVERNANCE FONCIÈRE CONCERNE LES RÈGLES, LES PROCESSUS ET LES STRUCTURES PAR LESQUELS LES DÉCISIONS SONT PRISES CONCERNANT L'ACCÈS À LA TERRE ET SON UTILISATION, LA MANIÈRE DONT CES DÉCISIONS SONT MISES EN ŒUVRE ET APPLIQUÉES, ET LA FAÇON DONT LES INTÉRÊTS CONCURRENTS FONCIERS SONT GÉRÉS (FAO, 2012)

L'INCLUSION EST « LE PROCESSUS VISANT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ, EN PARTICULIER POUR LES PERSONNES DÉFAVORISÉES, EN AMÉLIORANT LES POSSIBILITÉS, L'ACCÈS AUX RESSOURCES, LA VOIX ET LE RESPECT DES DROITS » (ONU 2016, 17).

#### 3.5.1 Cadre de gouvernance foncière.



*Décrit le cadre juridique et politique de la gouvernance foncière qui prévaut dans la communauté.*

	Catégories			Observations
<b>Types de terres</b>	Terres domaniales Terres publiques Terres coutumières Terrain privé de Clan / terrain de famille Terrain privé famille nucléaire / terrain individuel Autre (précisez).....	<b>Enregistré</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Non enregistré</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Les types de terres sont-ils clairement définis et réglementés ?	Oui	Non	
<b>Type de système</b>	Statutaire Coutumier Multiple (plusieurs systèmes)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Les systèmes multiples sont-ils harmonisés?	Oui	Non	

<sup>6</sup> <https://www.fao.org/land-water/land/land-governance/fr/#:~:text=Land%20governance%20concerns%20the%20rules,interests%20in%20land%20are%20managed.>

Type de droits légitimes		Statutaire			Coutumier			
		Femme	Homme	Commun	Femme	Homme	Commun	
Propriété individuelle		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Propriété communale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
bail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Droits de l'utilisateur (libre accès)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Droits de l'utilisateur (communaux)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Droits de l'utilisateur (famille)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
autre (précisez).....	.....							

**Libre accès** : accès illimité

**Communal (organisé)** : désigne soumis à des règles de gestion convenues par la communauté

**Location**: Droit d'utiliser la terre pour une période limitée contre paiement (contrat)

**Propriété individuelle** : les droits de propriété appartiennent à un seul individu

**Propriété communautaire** : les droits de propriété appartiennent aux membres de la communauté

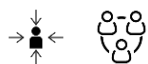
**Bail** : Accord par lequel le bailleur cède au locataire, moyennant paiement, le droit d'utiliser un bien pendant une période convenue.

**Droits de l'utilisateur** : les droits appartiennent à l'utilisateur

### 3.5.2 Les droits coutumiers prévalent-ils sur les droits fonciers statutaires nationaux?

- Oui  
 Non

### 3.5.3 Sensibilisation, éducation et capacité



Les capacités comprennent les capacités, la sensibilisation et les motivations des titulaires de droits à assumer leurs droits. Cela inclut également la capacité des détenteurs d'obligations à travailler pour réaliser les droits des titulaires de droits. Le tableau vise à saisir la perception qu'ont les gens de la capacité du système foncier à les servir.

Capacité / Sensibilisation		Femme	Hom- me	Jeune	Titulaires de droits secondai- res	Autorités locales /autres	Observations	
Connaissance / Conscience des droits fonciers	Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Capacité / Environnement favorable : préparation du système à la mise en œuvre des droits fonciers</b>					<b>Femme</b>	<b>Hom- me</b>	<b>Jeu- ne</b>	<b>Observations</b>
Capacité et obligation effective de protéger, respecter et sauvegarder les droits fonciers légitimes - Système législatif					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Capacité et obligation effective de protéger, respecter et sauvegarder les droits fonciers - Système coutumier					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cadre en place pour prévenir l'accapement des terres dans les investissements privés et publics, y compris des garanties procédurales					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les processus et les arrangements institutionnels sont accessibles					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les parties prenantes peuvent exprimer leurs opinions et des espaces de dialogue, de désaccord, de consensus et de changement existent				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les processus sont accessibles et sécurisés (pas violents ou conflictuels)				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre (précisez) .....				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Capacité : Accès à l'administration des biens fonciers et aux services financiers</b>		<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Jeune</b>	<b>Titulaires de droits secondaires</b>	<b>Observations</b>	
Services d'enregistrement et d'administration des biens fonciers		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Services Financiers	<input type="checkbox"/> Compte en banque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Subsidés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Régimes communautaires de crédits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Mesures incitatives (précisez) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Épargne et assurances (agriculture, catastrophes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/> Autre (précisez) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

### 3.5.4 *Prise de décisions en matière de terres*



### 3.5.5 *Saisit les processus décisionnels eux-mêmes, en mettant particulièrement l'accent sur qui participe et qui est exclu et pourquoi*

		<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Jeune</b>	<b>Titulaires de droits secondaires</b>	<b>Autres</b>	<b>Observations</b>
Qui participe?	Utilisation des terres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Vente / location de terrains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Accès à la terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gestion des terres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Qui est exclu?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pourquoi sont-ils exclus?	Droits non reconnus, non connus, non appliqués	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Différences interculturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Règles coutumières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Règles statutaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Déséquilibres de pouvoir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Normes sociales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Restriction de la mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Faible niveau d'alphabétisation et d'éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

DRAFT

### 3.5.6 Terres et conflits



Saisit la perception

globale de la communauté de la stabilité dans la communauté; et décrit la typologie des conflits fonciers existants et leur évolution, en mettant l'accent sur l'accessibilité, l'efficacité et l'efficience des mécanismes de règlement des différends..

La terre et les ressources naturelles ne sont presque jamais la seule cause de conflit. Cependant, les pressions découlant du changement climatique, de la croissance démographique, de l'insécurité alimentaire accrue, de la migration, de l'urbanisation et d'autres chocs externes conduisent souvent à des conflits pour l'accès, l'utilisation et le contrôle des terres et des ressources naturelles. Même dans des contextes qui semblent pacifiques et stables, il est bien documenté que de nouvelles violences peuvent émerger de griefs liés à l'utilisation et à la gestion inéquitables des terres; les politiques qui entraînent l'expropriation, le regroupement ou la redistribution; les investissements dans l'agriculture commerciale; ou l'inégalité d'accès aux forêts et autres ressources naturelles. Ces problèmes latents peuvent être déclenchés dans des contextes où la gouvernance foncière, les institutions, l'administration et les droits fonciers et de propriété sont incertains.

(Conflict sensitivity in land Governance, CDA Practical Learning for International Action)  
[https://www.cdacollaborative.org/wp-content/uploads/2022/03/Final\\_Conflict-Sensitivity-in-Land-Governance\\_March-30.pdf](https://www.cdacollaborative.org/wp-content/uploads/2022/03/Final_Conflict-Sensitivity-in-Land-Governance_March-30.pdf)

Niveau de stabilité de la communauté		Femme	Homme	Jeune	Titulaires de droits secondaires	Autres (précisez) .....	Observations
Sociale	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Economique	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre (précisez)	Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Modéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Fort	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Profilage des conflits</b>							<b>Observations</b>
Quels types de litiges rencontrez-vous normalement?		<input type="checkbox"/> Conflits de succession <input type="checkbox"/> Propriété foncière <input type="checkbox"/> Conflits de limites des terres <input type="checkbox"/> Utilisation des terres (empiètement) <input type="checkbox"/> Accès aux terres <input type="checkbox"/> Accaparement des terres <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Pâturage <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....					
Quelles sont leurs causes profondes ?		<input type="checkbox"/> Densité de la population <input type="checkbox"/> Rareté de l'eau <input type="checkbox"/> Compétition pour l'exploitation des ressources naturelles <input type="checkbox"/> Chevauchement ou conflit de revendications territoriales <input type="checkbox"/> Accaparement des terres <input type="checkbox"/> Dégradation des terres, rareté des terres fertiles					



	<input type="checkbox"/> Inondations et catastrophes naturelles <input type="checkbox"/> Menace imminente par de nouvelles revendications foncières (aménagement foncier, investisseurs, infrastructures, etc.) <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....	
Qui est impliqué?	<input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Communauté <input type="checkbox"/> Homme contre femme <input type="checkbox"/> Jeunes contre personnes âgées <input type="checkbox"/> Entre communautés <input type="checkbox"/> Acteurs communautaires et externes (investisseurs, gouvernement national) <input type="checkbox"/> Autre (précisez).....	
Niveau de menace perçue pour les droits fonciers	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Modéré <input type="checkbox"/> Fort	
Quel est le domaine des différends ?	<input type="checkbox"/> Localisé dans une zone spécifique (précisez le nom du lieu / de la communauté), <input type="checkbox"/> Entre plusieurs familles/communautés <input type="checkbox"/> Entre plusieurs paroisses / Sous-comtés <input type="checkbox"/> Autre (précisez)	
Quelle est la durée des conflits ?	<input type="checkbox"/> Ponctuel <input type="checkbox"/> Plusieurs semaines <input type="checkbox"/> Plusieurs mois <input type="checkbox"/> Continue sur des générations <input type="checkbox"/> Apparaissent chaque saison/année	
Comment les différends ont-ils évolué depuis le début de la pratique de la GDT ?	<input type="checkbox"/> Intensification <input type="checkbox"/> Aucun changement <input type="checkbox"/> Diminution	
S'ils ont diminué, pourquoi?		
S'ils se sont intensifiés, pourquoi ?		
Vers qui vous tournez-vous en cas de litige?	<input type="checkbox"/> Chefs coutumiers <input type="checkbox"/> Clan / famille <input type="checkbox"/> Chefs de la communauté <input type="checkbox"/> Police <input type="checkbox"/> Direction de district <input type="checkbox"/> Justice <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Je n'ai pas accès au règlement des différends	
Ces mécanismes sont-ils également accessibles à tous ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si non, qui est exclu et pourquoi ?		
Quelle est la capacité perçue des mécanismes de règlement des différends fonciers ?	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Modérée <input type="checkbox"/> Forte	
Les conflits sont-ils normalement résolus ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Si oui, de quelle façon sont-ils résolus ?	<input type="checkbox"/> Compensation <input type="checkbox"/> Retrait <input type="checkbox"/> Compromis <input type="checkbox"/> Accord mutuel <input type="checkbox"/> Autre	
--	---	--

#### 4. Recommandations et liens vers le guide technique sur les Voie fonciers

La gouvernance foncière n'est pas une science exacte et n'envisage pas de solution universelle. Il faut plutôt identifier les options adaptées à l'objectif qui répondent le mieux aux besoins de chaque contexte. Le chapitre 4 aide la communauté à identifier le(s) guide(s) technique(s) des Directives volontaires qui peuvent être poursuivies pour améliorer la réactivité de la technologie GDT et identifier les points d'entrée spécifiques au contexte pour l'action. Ce chapitre s'appuie sur la compréhension commune des aspects de la gestion foncière qui ne répondent pas efficacement aux besoins de la pratique de GDT construite avec le soutien de l'expert en gestion foncière lors de la réalisation des chapitres 1 à 3.

Possibilités et défis liés à la gestion foncière pour la mise en œuvre et l'adoption de la Technologie

Le groupe devrait, par le biais d'une discussion facilitée qui examinerait les réponses fournies dans les chapitres précédents, parvenir à un accord sur la réponse aux questions énumérées dans le tableau ci-dessous.

- Si la réponse tombe dans la colonne verte, ce n'est pas un domaine qui doit être prioritaire pour l'intervention foncière.
- Si la réponse tombe dans la colonne rouge, la zone de gestion foncière doit être priorisée pour l'action. Le groupe devrait analyser plus avant les possibilités d'action dans le cadre du Voie correspondant tel qu'énuméré dans le Guide technique des Directives volontaires et éventuellement rechercher des orientations spécialisées sur la manière de mettre en œuvre leurs recommandations.
- Si la réponse tombe dans la colonne grise, il appartient au groupe de déterminer si la zone foncière spécifique doit être prioritaire pour l'action ou non.

Questions	Ne requiert pas d'attention	Peut requérir de l'attention	Requiert de l'attention	Voie
La politique et le cadre juridique de la terre reconnaissent-ils tous les droits fonciers légitimes existants? Le système de gouvernance foncière a-t-il la légitimité et la capacité de protéger les droits fonciers légitimes individuels et communautaires ?	OUI OUI	En partie En partie	NON NON	Voie 1 – Renforcement des cadres politiques et juridiques
Le système de gouvernance foncière permet-il d'atteindre les objectifs de pratique de la GDT? La capacité de coordination des politiques est-elle suffisante pour optimiser les interactions entre la GDT et les régimes fonciers?	OUI OUI	En partie En partie	NON NON	Voie 2 – Mise en place de mécanismes ciblés de coordination des politiques
Les femmes ont-elles le même pouvoir socio-économique que les hommes ? Les femmes ont-elles la capacité de posséder des terres?	OUI OUI OUI	En partie En partie En partie	NON NON NON	Voie 3 – Garantir les droits fonciers des femmes et accès aux

<p>Les femmes jouissent-elles de la sécurité foncière?</p> <p>Les femmes ont-elles la capacité d'accéder à la terre et de l'utiliser selon leurs besoins?</p> <p>Les femmes sont-elles conscientes de leurs droits et responsabilités foncières ?</p> <p>Les femmes sont-elles en mesure de participer à la prise de décisions concernant la terre?</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p>	<p>NON</p> <p>NON</p> <p>NON</p>	<p>terres et aux ressources naturelles</p>
<p>La communauté se sent-elle en sécurité foncière?</p> <p>La communauté connaît-elle fréquemment des conflits ou des différends liés à la terre?</p> <p>Le nombre et l'intensité des conflits ou des différends augmentent-ils après la mise en œuvre de la pratique de la GDT?</p> <p>Les membres de la collectivité font-ils confiance aux mécanismes de règlement des différends disponibles?</p> <p>Les mécanismes de règlement des différends sont-ils accessibles et efficaces pour tous?</p> <p>Les mécanismes de règlement des différends sont-ils représentatifs de tous les membres de la collectivité?</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p>	<p>NON</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>NON</p> <p>NON</p>	<p>Voie 4 – Mettre en place des mécanismes de règlement des griefs et des différends accessibles et transparents</p>
<p>La politique coutumière et le cadre juridique foncier reconnaissent-ils tous les droits foncières légitimes existants?</p> <p>Y a-t-il une compréhension commune dans la communauté de ce que sont les terres et les ressources naturelles disponibles et comment elles devraient être gérées?</p> <p>La division actuelle du pouvoir et du travail entre les membres de la communauté est-elle perçue comme légitime?</p> <p>La pratique de GDT provoque-t-elle des changements dans la division du pouvoir et du travail entre les membres de la communauté?</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p>	<p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p>	<p>NON</p> <p>NON</p> <p>NON</p> <p>OUI</p>	<p>Voie 5 – Conception et mise en œuvre d'une planification intégrée de l'utilisation des terres participative et adaptée au régime foncier</p>
<p>Le système de gestion de l'utilisation des terres permet-il une utilisation optimale des ressources disponibles?</p> <p>Des problèmes tels que la démographie et l'intensification de la rareté des ressources affectent-ils la production et la productivité des terres?</p>	<p>OUI</p> <p>NON</p>	<p>En partie</p> <p>En partie</p>	<p>NON</p> <p>OUI</p>	<p>Voie 6 – Soutenir la NDT grâce à des outils d'administration foncière</p>
<p>La communauté se sent-elle en sécurité d'occupation?</p> <p>La collectivité se sent-elle en insécurité foncière en raison de revendications foncières externes?</p> <p>Y a-t-il beaucoup de conflits de frontières et d'héritage au sein de la communauté?</p> <p>La dégradation des terres est-elle importante sur les terres non enregistrées?</p> <p>Y a-t-il une obligation d'investir dans le terrain pour la mise en œuvre de la pratique de la GDT?</p>	<p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p> <p>NON</p> <p>NON</p>	<p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p> <p>En partie</p>	<p>NON</p> <p>NON</p> <p>NON</p> <p>OUI</p> <p>OUI</p>	<p>Voie 7 – Reconnaître et documenter les droits foncières légitimes sur les terres publiques</p> <p>Voie 8 – Reconnaître et documenter les droits foncières pour la gestion durable des biens communs</p>

<p>La valeur du terrain a-t-elle augmenté/devrait-elle augmenter en raison de la pratique de GDT? Les gens sont-ils intéressés et disposés à enregistrer leurs droits fonciers?</p>	<p>NON NON</p>		<p>OUI OUI</p>	<p>Voie 9 – Attribuer et renforcer les droits et les devoirs sur les terres privées</p>
---	--------------------	--	--------------------	---

DRAFT